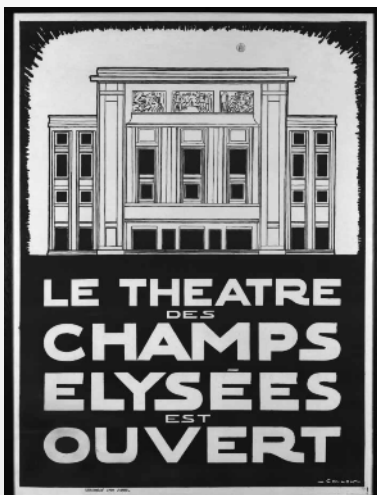


CERCLE D'ETUDE ART-DANSE

L'ART  
CHORÉGRAPHIQUE

NOUVELLE ŒUVRE  
AU PROGRAMME 2013



« LE SACRE  
DU PRINTEMPS »

CLASSE DE TERMINALE  
Serie L Art-Danse

## LE PROGRAMME LIMITATIF D'ŒUVRE AU BAC

### LA QUESTION DES RESSOURCES



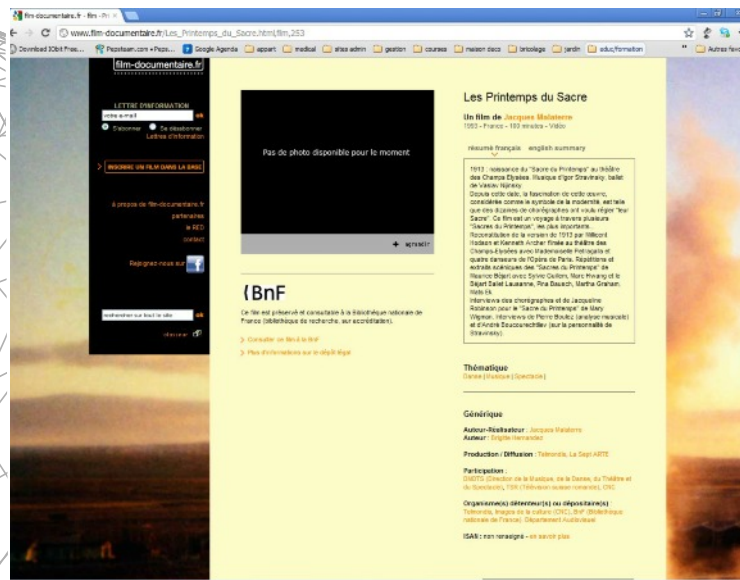
LA MISE EN ŒUVRE  
PAR L'IA-IPR  
*Didier Mestéjanot*

Les enseignants de l'académie de Montpellier disposeront de la documentation réunie, afférente à cette œuvre dans la *partie réservée aux enseignants*, de ce site.

La recherche et les échanges documentaires ont lieu depuis avril 2012 dans l'académie. (Parution du B.O.)

Un stage disciplinaire « enseignements artistiques art-danse » a déjà été réalisé.  
Dates: septembre 2012  
Lieu: lycée Jean Monnet Montpellier  
Un **compte rendu**, réservé aux stagiaires est en cours de réalisation.  
Une **bibliographie** y sera jointe.

Une **programmation de réunions**: une réunion conjointe artistes/enseignants est programmée, pour préciser les attendus de l'épreuve pratique de spécialité.



UN FOCUS SUR LE BAC 2013,  
UNE PERSPECTIVE: L'ÉVALUATION

UN FOCUS SUR LES  
NOUVEAUX PROGRAMMES

SACRÉ DU PRINTEMPS PROGRAMME LIMITATIF D'ŒUVRES 2012

## PROGRAMME LIMITATIF EN CLASSE DE TLE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE L-DANSE

### LE SACRE DU PRINTEMPS

*UNE SEULE ŒUVRE , TROIS VERSIONS*



B.O. n°5 du 2 Février  
2012



1913

PINA BAUSCH

Danse - Enseignement de spécialité, série L

« Le Sacre du Printemps, une œuvre chorégraphique réinventée depuis 1913 sur la musique d'Igor Stravinsky : Vaslav Nijinski, Maurice Béjart, Pina Bausch.

Les trois chorégraphies mentionnées ci-dessus sont des références pour l'évaluation des élèves au baccalauréat, mais le travail sur Le Sacre du Printemps et ses réinventions depuis 1913 ne saurait se circonscrire à elles seules. »

### LES AUTEURS



BEJART

## LES « ACTEURS » .....

S  
A  
C  
R  
E  
  
D  
U  
  
P  
R  
I  
T  
E  
M  
S  
  
PROGRAMME LIMITATIF D'ŒUVRES 2012

### LES PROTAGONISTES DU SACRE EN 1913



### LES PROTAGONISTES: LES AUTEURS, LES ACTEURS

2013  
UNE INTERROGATION?  
UNE OEUVRE CO-ECRI-  
TE?

**Diaguilev:** *en savoir plus*  
*l'Universalis*



[ici](#)

**Nikinski:** *en savoir plus*  
*l'universalis*



[ici](#)

**Stravinsky:** *en savoir plus*  
*le site de la fondation*



[ici](#)

**Roerich:** *en savoir plus*  
*le site de la fondation*



[ici](#)

**Le chef d'orchestre**



**Monteux:** *en savoir plus*  
*l'universalis*



[ici](#)

**Le directeur du theatre**

**Astruc:** *en savoir plus*

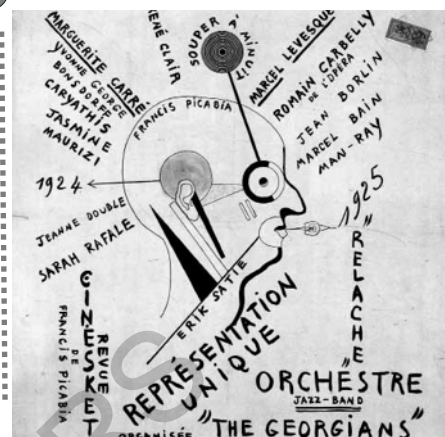


[ici](#)

## LE LIEU: de 1913 à 2013



PICABIA



## LE THEATRE DES CHAMPS ELYSEES

## Le theatre des champs élysées, un peu d'histoire

« Le Théâtre des Champs-Élysées est sans conteste l'un des plus beaux lieux de spectacle parisiens. Construit en 1913, il a la particularité d'avoir été conçu par un groupe d'artistes : les architectes Henry Van de Velde puis Auguste Perret, le peintre et sculpteur Antoine Bourdelle, le peintre Maurice Denis, ainsi que le cristallier René Lalique pour ne citer que les principaux d'entre eux. Il fut le premier théâtre parisien à être entièrement construit en béton armé. »

En savoir plus [ici](#)

## Le theatre et le Sacre du printemps

« Sa naissance reste marquée par le "scandale" de la création du Sacre du Printemps de Stravinsky interprété par Nijinsky, une œuvre qui choqua tout autant par sa musique que par sa chorégraphie. »

« Je les ai fait venir à Paris des quatre coins du monde, ces chevaliers errants. » Ainsi s'exprimait Gabriel Astruc, premier directeur du Théâtre. Ses successeurs ont tous affiché la même ambition.

L'aventure artistique du Théâtre des Champs-Élysées est illustrée par la présence, depuis plus de 90 ans, des artistes les plus prestigieux de l'histoire de la musique, de l'opéra et de la danse. »

## LE DOUBLE CENTENAIRE DU THEATRE

La Saison du centenaire: [ici](#)Le dossier de presse: [ici](#)En savoir plus [ici](#)

La programmation danse du centenaire:

En savoir plus [ici](#)La brochure du centenaire: [ici](#)ORSAY: LE THEATRE DES CHAMPS ELYSEES? UNE EXPOSITION [ICI](#)

# L'ARTICULATION ENTRE LES DEUX B.O. PROGRAMME de TLE

## DES QUESTIONS A SEPOSER

L'ARTICULATION ENTRE LE B.O. PROGRAMME DE 2010  
ET  
LE PROGRAMME LIMITATIF D'OEUVRES

« Elle permet de saisir comment des innovations majeures..... repérables dans leurs œuvres, sont nées de leur formation personnelle, d'emprunts aux œuvres du passé, mais aussi de créations originales déplaçant délibérément les repères et provoquant des ruptures. »



« ...l'enseignement vise trois objectifs principaux, ....  
« poser des repères dans le monde de la danse ( histoire, œuvres, pratiques, etc), acquérir et approfondir des compétences pratiques dans le domaine de l'expression chorégraphique, développer sa connaissance et sa pratique de la danse en la nourrissant d'éléments empruntés à d'autres domaines de l'art et de la pensée. »

## LE SACRE DU PRINTEMPS

Comment cette œuvre répond-t-elle à la problématique?

La problématique au programme

« LA DANSE ENTRE RUPTURE ET CONTINUITES »

Comment cette œuvre s'articule-t-elle avec les 4 questions?

Les questions au programme

La danse et les techniques du corps

La danse et les nouvelles technologies

La danse, l'espace scénique et ses conventions

La danse et les autres arts

## AU PROGRAMME/TROIS VERSIONS/ TROIS CHOREGRAPHERS



Joffrey Ballet reconstitution  
MILLICENT HODSON  
KENNET ARCHER



MAURICE BEJART



PINA BAUSCH



« En cette fin d'année 2009, dans le cadre du centenaire de la création des Ballets Russes, les ballets de Monte-Carlo donnaient trois représentations du Sacre du Printemps dans sa version d'origine reconstituée grâce au travail de Millicent Hodson pour la chorégraphie et de Kenneth Archer pour les décors et les costumes.

Fait exceptionnel qui mérite amplement d'être souligné, tant le Sacre, en ce qui concerne la chorégraphie, l'argument et les costumes, a connu de multiples versions réalisées par d'illustres chorégraphes tels Maurice Béjart, Pina Bausch ou encore Angelin Preljocaj, au point que celle de ses créateurs, Nijinski-Stravinsky-Roerich, finissait par être oubliée. »

André-Michel Berthoux  
Décembre 2009

### LES AUTRES VERSIONS: UN CHOIX POSSIBLE



ANGELIN PRELJOCAJ



MARIE CHOUINARD



Liberté • Égalité • Fraternité  
République Française

académie  
de Montpellier

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

S  
A  
C  
R  
É  
  
D  
U  
  
P  
R  
I  
T  
E  
P  
M  
S  
  
PROGRAMME LIMITATIF D'ŒUVRES 2012





**LA COMMUNICATION, LES  
INFORMATIONS: LES SITES**

**LE SITE ACADÉMIQUE DANSE**

 Consulter le site [ici](#)
<http://pedagogie.ac-montpellier.fr/danse/>
**LES SITES DES LYCÉES**

 LYCEE JEAN MONNET  
MONTPELLIER

 Consulter le site [ici](#)
<http://pedagogie.ac-montpellier.fr/danse/jmonnet/>

 Consulter le site [ici](#)
[http://www.lyc-lacroix-narbonne.ac-montpellier.fr/dossiers/dossier.php?val=24\\_enseignement+danse](http://www.lyc-lacroix-narbonne.ac-montpellier.fr/dossiers/dossier.php?val=24_enseignement+danse)

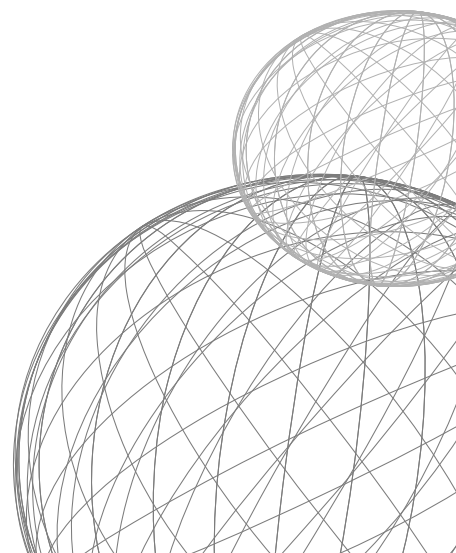
 LYCEE DR LACROIX  
NARBONNE

 LYCEE JEAN LURCAT  
PERPIGNAN

 Consulter le site [ici](#)
[http://www.lyc-lurcat-perpignan.ac-montpellier.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=28&Itemid=74](http://www.lyc-lurcat-perpignan.ac-montpellier.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=28&Itemid=74)

 Consulter le site [ici](#)

 LYCEE PREVERT  
ST CHRISTOL LES ALES

<http://www.lyc-prevert-stchristollesales.ac-montpellier.fr/>


## LA COMMUNICATION, LES INFORMATIONS: LES SITES

### LE SITE DE LA DAAC

Consulter le site [ici](#)

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/pedagogie/education-artistique>



### LE SITE DE LA DRAC

Consulter le site [ici](#)

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Languedoc-Roussillon>

### LE SITE ACADÉMIQUE DANSE

Consulter le site [ici](#)

<http://pedagogie.ac-montpellier.fr/danse/>



### LE SITE DU PREAC

Consulter le site [ici](#)

<http://pedagogie.ac-montpellier.fr/danse/preacdansemontpellier/>




---

### LE PORTAIL INTERMINISTÉRIEL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

<http://www.education.arts.culture.fr/>

Consulter le site [ici](#)

### MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/>

Consulter le site [ici](#)

### LE PORTAIL NATIONAL DES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION

<http://eduscol.education.fr/>

Consulter le site [ici](#)

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

<http://www.education.gouv.fr/>

Consulter le site [ici](#)

## Annexes enseignements artistiques: obligation de convention

### Enseignement de la danse dans le second cycle long

NOR : MENE0200138N

RLR : 525-8

NOTE DE SERVICE N°2002-016 DU 24-1-2002

MEN - DESC0 A4 - A9 MC

### Annexe 2

#### MODALITÉS À SUIVRE

#### Niveau académique et régional

- Le dossier de candidature établi conjointement par l'équipe pédagogique et le partenaire culturel est transmis par le chef d'établissement au recteur.

- Le recteur vérifie la recevabilité de la demande et transmet le dossier pour avis au directeur régional des affaires culturelles, notamment en ce qui concerne l'habilitation du partenaire culturel, condition indispensable à l'ouverture de l'option.

- Le directeur régional des affaires culturelles communique au recteur son avis sur le projet et l'habilitation du partenaire culturel ; il précise également les possibilités et les modalités d'attribution d'une subvention à celui-ci, pour le financement de ses interventions.

- Le recteur et le directeur régional des affaires culturelles transmettent le dossier à la commission nationale interministérielle sous couvert des services, respectivement : la direction de l'enseignement scolaire et la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles. **pour le 31 mars, délai de rigueur**

#### Niveau national

- La commission nationale interministérielle consultative se réunit pour examiner les dossiers, du point de vue de la motivation de leur demande par les établissements dans leur contexte académique, et du point de vue de leur qualité pédagogique et artistique.

- Elle transmet ses avis assortis de recommandations aux services académiques et aux DRAC. **courant avril /fin avril**

#### Niveau académique et régional

Toutes les conditions de fonctionnement étant réunies, le recteur décide de l'ouverture de l'option ; **il établit une convention avec le partenaire culturel dans les conditions prévues par l'article 5 du décret n° 88-709 du 6 mai 1988 précisées par les arrêtés du 10 mai 1989.**

B.O. n° 5 du 31 janvier 2002

© [Ministère de l'Éducation nationale](#) - [Ministère de la Recherche](#)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2002/5/ensel.htm>